

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2024 - 2025

“Nous sommes le terreau innovant de technologies intelligentes et économes en énergie, qui transforment durablement nos vies quotidiennes.”

soitec

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| 1. Personnes responsables | 3 |
| 1.1 Attestation du responsable du rapport semestriel | 3 |
| 1.2 Contrôleurs légaux des comptes | 3 |
| 2. Facteurs de risques | 4 |
| 3. Examen de la situation financière et du résultat | 4 |
| 3.1 Activité et résultat du Groupe | 4 |
| 3.1.1 Activité du Groupe | 4 |
| 3.1.2 Contexte | 6 |
| 3.1.3 Performance financière du 1er semestre 2024 - 2025 | 7 |
| 3.2 Trésorerie et financement | 13 |
| 3.3 Situation financière | 15 |
| 3.4 Information sur les tendances | 17 |
| 4. Etats financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2024 | 18 |
| 4.1. Compte de résultat consolidé | 18 |
| 4.2. Etat du résultat global | 19 |
| 4.3. État consolidé de la situation financière | 20 |
| 4.4. Etat de variation des capitaux propres | 21 |
| 4.5. Tableau de flux de trésorerie | 23 |
| 4.6. Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés du 30 Septembre 2024 | 24 |
| 4.6.1. Présentation de la Société et de l'activité du Groupe | 24 |
| 4.6.2. Règles et méthodes comptables | 24 |
| 4.6.3. Faits marquants de la période | 26 |
| 4.6.4. Variation de périmètre | 26 |
| 4.6.5. Information sectorielle | 26 |
| 4.6.6. Indicateur de performance opérationnelle | 27 |
| 4.6.7. Notes sur le bilan et le compte de résultat consolidé | 28 |
| 4.6.8. Informations relatives aux parties liées | 39 |
| 4.6.9. Evènements postérieurs à la clôture | 40 |
| 5. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024 - 2025 | 41 |

1. Personnes responsables

1.1 Attestation du responsable du rapport semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente une image fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 20 Novembre 2024
Pierre Barnabé
Directeur général

1.2 Contrôleurs légaux des comptes

Commissaires aux comptes titulaires

KPMG S.A. représenté par Messieurs Laurent Genin et Rémi Vinit-Dunand

Tour EQHO, 2, avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense Cedex

Date du premier mandat : 25 juillet 2016

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2028.

Ernst & Young Audit représenté par Messieurs Jacques Pierres et Benjamin Malherbe

Tour Oxygène, 10-12 Boulevard Marius Vivier Merle, 69393 Lyon Cedex 03

Date du premier mandat : 25 juillet 2016

Date d'expiration du présent mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2028.

2. Facteurs de risques

Les principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe sera confronté au cours des six mois restants de l'exercice 2024 - 2025 sont ceux identifiés au chapitre 2 « Facteurs de risques et environnement de contrôle » des pages 33 à 51 du Document d'Enregistrement Universel 2023 - 2024 de Soitec, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 juin 2024 sous le numéro D.24-0462. Le Groupe a procédé à une revue de ces risques et aucun nouveau risque n'a été mis en évidence.

3. Examen de la situation financière et du résultat

Le rapport semestriel d'activité qui suit doit être lu en lien avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre clos le 30 septembre 2024 et le Document d'Enregistrement Universel de la Société pour l'exercice 2023 - 2024 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 juin 2024 sous le numéro D.24-0462.

3.1 Activité et résultat du Groupe

3.1.1 Activité du Groupe

Soitec a pour vocation de concevoir et de produire des substrats innovants pour l'industrie des semi-conducteurs. Les matériaux semi-conducteurs servent de supports aux circuits électroniques. Grâce à ses substrats innovants, des solutions compétitives uniques qui réduisent la consommation d'énergie des circuits et améliorent leurs performances, Soitec a déployé ses produits dans quasiment tous les *smartphones* et de plus en plus dans les secteurs de l'automobile, des applications industrielles, ainsi que des objets intelligents et l'Intelligence Artificielle.

Grâce à son expertise en ingénierie des matériaux, le Groupe a développé des procédés qui permettent le transfert de très fines couches d'un matériau sur n'importe quel autre matériau, sans altération des propriétés cristallographiques. Le Groupe produit ainsi des substrats multicouches qui ajoutent des fonctionnalités et des performances aux circuits intégrés de ses clients. La technologie brevetée SmartCut™ permet de transférer des couches monocristallines ultrafines d'un substrat donneur vers un substrat support, par implantation ionique et adhésion moléculaire. Le savoir-faire du Groupe s'étend du silicium aux matériaux dits Compounds. Soitec a également développé un grand savoir-faire dans le report de couches de circuits intégrés sur d'autres substrats ainsi que dans l'épitaxie.

Le Groupe commercialise des substrats à des fonderies de semi-conducteurs et à des fabricants traditionnels de circuits intégrés implantés dans le monde entier. Le Groupe est l'un des leaders mondiaux dans la production de substrats de silicium sur isolant (SOI). Le portefeuille de produits inclut également des substrats à base de semi-conducteurs comme le nitrure de gallium (GaN) et le carbure de silicium (SiC), sur lequel Soitec applique sa technologie SmartCut™ afin d'en améliorer la performance et d'en rendre la production plus efficace, ainsi que des substrats piézoélectriques sur isolant (POI).

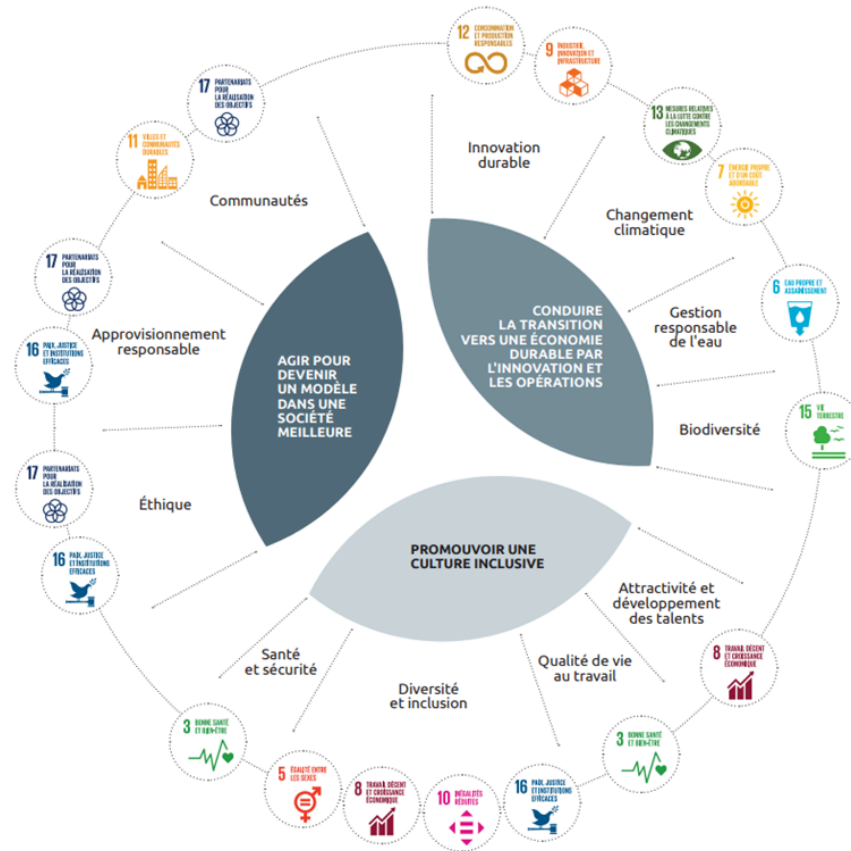
Les produits Soitec sont utilisés dans la fabrication des puces destinées à trois marchés finaux stratégiques :

- les **Communications Mobiles** : ce marché est au cœur des débouchés de Soitec. Si le marché des *smartphones* est relativement mature, la part des modèles compatibles 5G est, quant à elle, en constante progression. L'adoption de la 5G exige une quantité bien supérieure de semi-conducteurs dans les *smartphones*. L'un des produits phares de Soitec, le RF-SOI, destiné aux puces radiofréquence (RF), s'est imposé comme une solution de référence présente dans la quasi-totalité des modèles 4G et 5G. Les nouvelles générations de *smartphones* entraînent également un besoin plus important en filtres radio-fréquence, plus petits et moins énergivores, et les substrats POI de Soitec permettant de fabriquer des filtres à ondes acoustiques de surface (SAW) répondent à ces enjeux.
- **L'Automobile et l'Industrie** : les produits de Soitec répondent aux besoins croissants de composants liés au multimédia et à l'info-divertissement, aux fonctions liées à la sécurité, à la conduite autonome ou assistée, ainsi qu'à l'électrification des moteurs. L'électronique destinée à l'industrie englobe une vaste série d'applications telles que la création, le stockage et la gestion d'énergie, ou encore le transport et l'automatisation, à l'origine d'une demande accrue de semi-conducteurs lié à l'énergie, au traitement et au stockage de données.
- **L'Edge & Cloud AI** : les objets dits intelligents, initialement dotés de simples capteurs et fonctionnalités de connectivité, se multiplient aujourd'hui, pour prendre la forme de systèmes extrêmement complexes, hyper connectés et dotés, à l'image des robots, d'une « intelligence embarquée » – une tendance appelée à s'affirmer encore à l'avenir. À mesure que l'on progresse dans la transformation numérique, le traitement des données au plus près de l'objet, voire en temps réel dans l'objet – l'IA (Intelligence Artificielle) à l'Edge – devient un objectif fondamental. En parallèle, l'infrastructure cloud, qui permet d'élaborer et d'exécuter les modèles d'IA les plus avancés, se développe à une croissance soutenue. Elle s'appuie notamment sur l'essor de la photonique qui, en venant remplacer les interconnexions électriques par des interconnexions optiques, permet d'accélérer les transferts de données jusqu'au plus près des puces, tout en offrant également une meilleure efficacité énergétique.

Stratégie de création de valeur pour une croissance durable

Acteur majeur de la microélectronique, Soitec développe depuis plus de 30 ans des technologies innovantes qui permettent de concilier performance et efficacité énergétique. Plus sobres en énergie, ses technologies contribuent à réduire l'empreinte environnementale des équipements électroniques.

La politique de développement durable de Soitec est inscrite au cœur de sa stratégie. Pour en fixer le cap, une feuille de route a été définie jusqu'en 2026, puis étendue à 2030 avec des objectifs à plus long terme. Elle s'articule autour de trois piliers traduits en 11 engagements concrets et mesurables, en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) définis par les Nations Unies :



Les principaux thèmes sur lesquels le Groupe s'est engagé sont :

- le plan climat visant à ce que ses installations industrielles soient très faiblement émettrices en carbone d'ici 2030,
- la gestion efficace des ressources naturelles, notamment hydriques, avec une réduction de 50 % des prélèvements d'eau entre 2020 et 2030, et un recyclage de 30 % de l'eau au cours de l'exercice 2029-2030,
- et sur le plan social, l'équilibre femmes-hommes parmi les collaborateurs.

3.1.2 Contexte

Au cours du premier semestre de l'exercice fiscal 2024 - 2025, le Groupe a continué d'opérer dans un contexte globalement complexe à la fois avec la chaîne de valeur des *smartphones* toujours impactée par un niveau de stocks restant élevé chez certains clients et par un marché automobile plus faible qu'initialement attendu.

La demande est, en revanche, restée soutenue sur le marché "Edge & Cloud AI" portée par de solides dynamiques, notamment une demande croissante pour les *data centers* plus puissants et plus économes en énergie pour soutenir la croissance exponentielle des capacités de calcul liées à l'IA.

Dans ce contexte, et conformément à ce que Soitec avait annoncé, le chiffre d'affaires est en repli de 15% à périmètre et taux de change constants par rapport au 1^{er} semestre de l'année précédente. Grâce à une discipline stricte sur les coûts, le Groupe a réussi à maintenir un solide taux d'EBITDA à 33,4 %, stable par rapport au 1^{er} semestre de l'exercice précédent, tout en continuant à fortement investir dans l'innovation.

Le Groupe a par ailleurs décidé de se concentrer sur ses activités les plus stratégiques et de céder les activités de Dolphin Design, une de ses filiales. En particulier, les activités de processing IP ont été acquises en octobre 2024 par Jolt Capital, une société de capital-investissement spécialisée dans les investissements de sociétés européennes *deeptech* à forte croissance. La cession des activités ASIC a été signée en novembre 2024 avec NanoXplore, spécialiste de la conception des semi-conducteurs SoC et FPGA. Le processus de cession devrait être finalisé sur le second semestre de l'exercice fiscal 2024 - 2025. Le poids de Dolphin Design dans les comptes du Groupe était peu significatif (moins de 3% du chiffre d'affaires annuel, et moins de 3% du total actif).

Pour l'ensemble de l'exercice fiscal 2024-2025, le Groupe confirme ses prévisions de chiffre d'affaires stable par rapport à l'exercice précédent, compte tenu d'un retour à la croissance sur le second semestre de l'exercice.

3.1.3 Performance financière du 1^{er} semestre 2024 - 2025

| <i>(en millions d'euros)</i> | 1 ^{er} semestre 2024 - 2025 | 1 ^{er} semestre 2023 - 2024 |
|--|---|---|
| Chiffre d'affaires | 338 | 401 |
| Marge brute | 101 | 144 |
| <i>en % chiffre d'affaires</i> | 30,0% | 36,0% |
| Résultat opérationnel courant | 28 | 85 |
| <i>en % chiffre d'affaires</i> | 8,2% | 21,3% |
| Autres produits et charges opérationnels | (4) | 1 |
| Résultat opérationnel | 23 | 86 |
| <i>en % chiffre d'affaires</i> | 7,0% | 21,4% |
| EBITDA | 113 | 132 |
| <i>en % chiffre d'affaires</i> | 33,4% | 33,0% |
| Résultat financier | (8) | 2 |
| Impôts sur les bénéfices | (2) | (8) |
| Résultat net (part du Groupe) | 14 | 80 |
| <i>en % chiffre d'affaires</i> | 4,1% | 19,8% |
| Résultat net de base par action (en euros) | 0,39 | 2,24 |
| Résultat net dilué par action (en euros) | 0,39 | 2,19 |

3.1.3.1 Chiffre d'affaires

| (en millions d'euros) | 1er semestre 2024 - 2025 | 1er semestre 2023 - 2024 | % de variation en données publiées | % de variation à taux de change constants ⁽¹⁾ |
|---------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--|---|
| Communications mobiles | 172 | 258 | -33% | -32% |
| Automobile & Industrie | 59 | 75 | -21% | -20% |
| Edge & Cloud AI | 107 | 68 | 56% | 57% |
| Chiffre d'affaires | 338 | 401 | -16% | -15% |

⁽¹⁾ Pas d'effet périmètre sur le premier semestre de l'exercice 2024 - 2025

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe a atteint 338 millions d'euros, en baisse de 15% à périmètre et change constants par rapport aux 401 millions d'euros réalisés au cours du premier semestre de l'exercice 2023 - 2024, en ligne avec les prévisions annoncées.

Les ventes de la division Communications Mobiles ont été impactées par la poursuite de la réduction du niveau des stocks de produits RF-SOI dédiés aux applications de radio fréquence chez certains clients tandis que la décroissance des ventes de la division Automobile & Industrie reflète un marché automobile plus faible, malgré une adoption croissante et une augmentation du contenu des produits Soitec dans les véhicules.

Les ventes de la division Edge & Cloud AI (précédemment Objets intelligents) ont été en forte croissance, portées par un marché très dynamique notamment au niveau des *data centers* pour faire face à l'expansion des capacités de calcul liées à l'Intelligence Artificielle.

Communications mobiles

Le chiffre d'affaires de la division Communications mobiles a atteint 172 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'année fiscale 2024 - 2025, en recul de 32 % à taux de change constants par rapport au 1^{er} semestre 2023 - 2024. Le chiffre d'affaires de cette division représente 51% du revenu du Groupe (64% sur la même période l'an dernier).



Dans un contexte de reprise progressive du marché des *smartphones*, la croissance du chiffre d'affaires de la division Communication Mobile reste impactée par la réduction progressive du niveau de stocks de substrats **RF-SOI**. Le Groupe anticipe une reprise de la croissance de ces produits au second semestre 2024-2025, porté par une reprise plus rapide de la croissance du marché des *smartphones* grâce à une adoption plus large de la 5G et du Wi-Fi 6/6e/7.

Le recul du chiffre d'affaires généré par les ventes de substrats **RF-SOI** a cependant été partiellement compensé par :

- une forte croissance des ventes de substrats **POI (Piezoelectric-on-Insulator)** dédiés aux filtres RF (radio-fréquence) pour les *smartphones* 5G qui confirment être un relais de croissance fort du Groupe. Le Groupe compte désormais dix clients qualifiés et continue également de travailler à la qualification de plus de dix clients ;
- dans une moindre mesure, des ventes plus élevées de substrats **FD-SOI** qui ont continué de démontrer la valeur ajoutée de ces substrats pour les modules à ondes millimétriques ou des modules frontaux utilisant les bandes de fréquences inférieures à 6 GHz.

Automobile & Industrie



Le chiffre d'affaires de la division Automobile & Industrie a atteint 59 millions d'euros au 1^{er} semestre de l'année fiscale 2024 - 2025, soit un repli de 20 % à taux de change constants comparé au 1^{er} semestre de l'année fiscale 2023 - 2024. Le chiffre d'affaires de cette division représente 17% du revenu du Groupe (19% sur la même période l'an dernier).

Les semi-conducteurs embarqués dans les véhicules sont toujours plus nombreux dans les véhicules dernières générations avec le développement des systèmes de sécurité et d'aide à la conduite, l'électrification des véhicules, les systèmes de gestion d'autonomie des

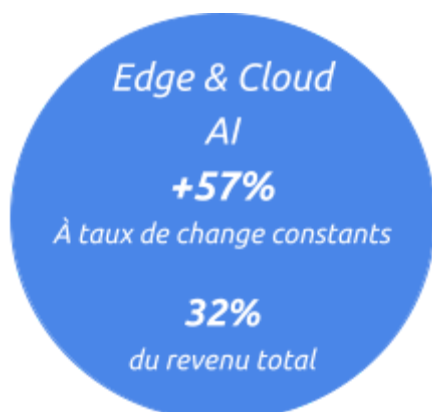
batteries électriques et de l'info-divertissement.

Le ralentissement du marché automobile a toutefois pesé sur les revenus de la division avec de moindres volumes vendus de substrats **Power-SOI**, malgré une adoption croissante, et un contenu plus élevé des produits de Soitec par véhicule.

Les ventes de substrats **FD-SOI**, qui continuent d'être principalement tirées par l'adoption de microcontrôleurs pour l'automobile, de radars et de connectivité sans fil, sont en croissance par rapport au 1^{er} semestre 2023 - 2024.

Soitec a poursuivi la livraison d'échantillons et prototypes de **SmartSiC™** ouvrant la voie à la qualification des dispositifs et à l'intensification progressive de la production de substrats **SmartSiC™**, en ligne avec le processus de qualification des clients.

Edge & Cloud AI



Le chiffre d'affaires réalisé par la division Edge & Cloud AI (ex Objets intelligents) sur le premier semestre de l'année fiscale 2024 - 2025 est de 107 millions d'euros, soit une croissance de 57% à taux de change constants comparée au premier semestre de l'année fiscale 2023 - 2024. Le chiffre d'affaires de cette division représente 32% du revenu du Groupe (17% sur la même période l'an dernier).

La demande du marché Edge & Cloud AI est portée par davantage d'intelligence embarquée dans les objets connectés, plus de connectivité et des besoins en capteurs plus complexes. Cela se traduit par des puces toujours plus puissantes et plus efficaces pour l'intelligence artificielle embarquée, les centres de données et le *cloud computing*.

L'activité de la division a été en forte croissance grâce aux ventes de substrats **Imager-SOI**, qui ont bénéficié d'un effet de saisonnalité, et des ventes de substrats **Photonics-SOI** fournissant des solutions de connectivité haut débit pour l'intelligence artificielle dans le cloud. Cette dynamique reflète la forte croissance des centres de données et le développement des puissances de calcul liées à l'intelligence artificielle.

3.1.3.2 Marge brute

Le taux de marge brute s'établit à 30 % du chiffre d'affaires au premier semestre 2024 - 2025 et est en baisse de 6 points par rapport au 1^{er} semestre 2023 - 2024.

Le taux de marge brute est en recul du fait de volumes produits et vendus inférieurs à ceux du 1^{er} semestre 2023 - 2024, notamment sur les produits RF-SOI, ce qui a engendré une utilisation moindre des capacités de production du Groupe. La marge brute a également été impactée par la hausse des amortissements du fait des investissements réalisés au cours du précédent exercice. Ces effets ont été partiellement compensés par un contrôle strict des coûts de production, une forte agilité dans l'allocation des ressources entre les usines et par davantage de subventions.

3.1.3.3 Résultat opérationnel courant

Les dépenses nettes de recherche et développement s'élèvent à 43 millions d'euros (soit 12,6 % du chiffre d'affaires), contre 34 millions d'euros (8,4 % du chiffre d'affaires) sur le premier semestre 2023 - 2024. Cette augmentation est le reflet de la stratégie d'innovation du Groupe pour développer le portefeuille de produits, afin d'asseoir son positionnement unique au travers des prochaines générations de produits à base de substrats de silicium à destination de chacun des trois marchés finaux, et également développer les produits à base de substrats composés, notamment le SiC, le POI et le GaN. Cette stratégie se traduit par une augmentation de 12 millions d'euros des dépenses brutes, avant effet de capitalisation.

Le montant des dépenses nettes de recherche et développement a également été impacté par :

- la baisse des coûts de développement capitalisés pour 8 millions d'euros, compte tenu du stade d'avancement des produits ;
- cet effet ayant été partiellement compensé par une bonne performance concernant l'obtention de subventions (en augmentation de 6 millions d'euros) et par la hausse des ventes de prototypes.

Les frais généraux, commerciaux et administratifs s'établissent à 31 millions d'euros (9,2 % du chiffre d'affaires) contre 25 millions d'euros (6,3% du chiffre d'affaires) sur le semestre précédent. L'augmentation en valeur des frais généraux, commerciaux et administratifs s'explique principalement par un effet de base faible du fait d'éléments favorables non récurrents sur le premier semestre de l'exercice précédent. Au-delà de cet impact, l'augmentation s'explique par la hausse des dotations aux amortissements, en lien avec les investissements réalisés sur le précédent exercice. Le Groupe poursuit son plan de contrôle strict des coûts.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 28 millions d'euros, contre 85 millions d'euros sur le semestre précédent, il représente 8,2% du chiffre d'affaires (21,3% sur le semestre précédent) et reflète le niveau d'activité plus limité sur la période, effet qui a en partie été compensé par l'impact d'un contrôle strict des coûts.

3.1.3.4 Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles intègrent une perte de valeur des actifs non courants pour 4 millions d'euros liée à la cession en cours des activités de Dolphin Design. Le processus de cession devrait être finalisé sur le second semestre de l'exercice fiscal 2024 - 2025.

3.1.3.5 EBITDA

L'EBITDA s'établit à 113 millions d'euros au 30 septembre 2024, soit 33,4 % du chiffre d'affaires (contre 132 millions d'euros soit 33,0 % du chiffre d'affaires au 30 septembre 2023). La quasi stabilité du taux d'EBITDA s'explique par le fait que la baisse du taux de résultat opérationnel courant a été compensée par l'augmentation des éléments non monétaires, notamment les dotations aux amortissements, en valeur et en proportion du chiffre d'affaires.

3.1.3.6 Résultat financier

Sur le premier semestre de l'exercice 2024 - 2025, le résultat financier est une charge nette de 8 millions d'euros à comparer à un produit net de 2 millions d'euros lors du semestre précédent.

Cette charge nette comprend notamment les éléments suivants :

- des charges financières liées aux intérêts sur les financements pour 11 millions d'euros (contre 9 millions d'euros sur le semestre précédent), dont 4 millions d'euros sur l'emprunt convertible Oceane 2025 ;
- des produits financiers liés aux placements des liquidités pour 10 millions d'euros (8 millions d'euros sur le semestre précédent) ;
- des pertes nettes de change de 6 millions d'euros, compte tenu de l'évolution du taux euro/dollar sur la période (gains nets de change de 3 millions d'euros sur le semestre précédent).

3.1.3.7 Impôt sur les bénéfices

Les impôts courants et différés représentent une charge de 2 millions d'euros, contre 8 millions d'euros sur le semestre précédent. Le taux effectif d'impôt s'établit à 11,6 % à fin septembre 2024, contre 9,1 % lors du semestre précédent, les effets des règles Pilier 2 engendrent un impact d'environ 1 point sur ce taux.

3.1.3.8 Résultat net

Compte tenu des éléments décrits ci-dessus, le Groupe a enregistré un résultat net de 14 millions d'euros sur le premier semestre 2024 - 2025 (4,1% du chiffre d'affaires), contre un résultat net de 80 millions d'euros sur le premier semestre de l'année précédente (19,8% du chiffre d'affaires).

3.2 Trésorerie et financement

| <i>(en millions d'euros)</i> | Période de 6 mois close au 30 septembre 2024 | Période de 6 mois close au 30 septembre 2023 |
|--|--|--|
| EBITDA | 113 | 132 |
| Variation du besoin en fonds de roulement | 27 | (69) |
| <i>Stocks</i> | (65) | (65) |
| <i>Clients et comptes rattachés</i> | 130 | 106 |
| <i>Fournisseurs et comptes rattachés</i> | (48) | (105) |
| <i>Autres créances et dettes</i> | 9 | (5) |
| Impôts payés | (10) | (19) |
| Flux de trésorerie générés par l'activité | 129 | 45 |
| Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements ⁽¹⁾ | (94) | (129) |
| Flux de trésorerie liés aux opérations de financements | (44) | (45) |
| Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées | 0 | (0) |
| Effet de la variation des cours des devises | (4) | 2 |
| Variation de la trésorerie nette | (13) | (127) |
| <i>Trésorerie à l'ouverture</i> | 708 | 788 |
| <i>Trésorerie à la clôture</i> | 696 | 661 |
| Free cash flow ⁽²⁾ | 35 | (85) |

⁽¹⁾ Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements sont présentés net des financements par contrat de location des équipements de production et des produits financiers reçus des placements. Les investissements corporels et incorporels s'élevaient à 120 millions d'euros sur le premier semestre 2024 - 2025, contre 138 millions d'euros sur le semestre précédent.

⁽²⁾ correspond à l'ensemble des flux de trésorerie générés par l'activité ainsi qu'aux flux liés aux opérations d'investissements.

Le Groupe a généré un *free cash flow* positif de 35 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice 2024 - 2025, soit une hausse de 120 millions d'euros à comparer au *free cash flow* réalisé au 30 septembre 2023. La trésorerie générée par l'activité a permis de financer les investissements de la période. Le solde de trésorerie disponible s'élève à 696 millions d'euros au 30 septembre 2024.

Les flux de trésorerie générés par l'activité aux cours du premier semestre 2024 - 2025 s'établissent à 129 millions d'euros, soit une augmentation de 85 millions d'euros par rapport au premier semestre de l'exercice 2023 - 2024. Avec un EBITDA en repli de 20 millions d'euros (113 millions d'euros au 30 septembre 2024 contre 132 millions d'euros sur le semestre précédent), cette progression s'explique par :

- une amélioration du besoin en fonds de roulement qui diminue de 27 millions d'euros (contre une hausse de 69 millions d'euros sur le semestre précédent) ;
- une baisse des impôts payés sur l'exercice pour 9 millions d'euros (principalement expliquée par un complément d'impôt payé lors du semestre précédent).

L'amélioration du besoin en fonds de roulement est essentiellement liée à :

- une diminution significative des créances clients à hauteur de 130 millions d'euros en lien avec l'effet de saisonnalité de l'activité compte tenu d'un très fort dernier trimestre de l'exercice 2023 - 2024 (contre une diminution de 106 millions d'euros sur le 1^{er} semestre de l'exercice 2023 - 2024) ;
- un effet favorable lié aux subventions encaissées sur la période ;
- ces effets favorables étant en partie compensés par :
 - une augmentation de 65 millions d'euros des stocks liée à l'anticipation de la croissance d'activité attendue sur le second semestre de l'exercice (variation équivalente sur le semestre précédent) ;
 - ainsi qu'un effet défavorable lié à la diminution des dettes fournisseurs pour 48 millions d'euros, à comparer à une diminution de 105 millions d'euros sur le semestre précédent qui intégrait des règlements non récurrents d'avances versées aux fournisseurs de matières premières dans le cadre de nouveaux approvisionnements long terme.

Les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement s'établissent à - 94 millions d'euros au 30 septembre 2024 contre - 129 millions d'euros au 30 septembre 2023. Le montant total des investissements, incluant les équipements de production financés par des contrats de location, est de - 120 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice 2024 - 2025. Se référer au paragraphe 3.3 Situation financière pour les investissements réalisés.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement s'élèvent à - 44 millions d'euros sur le premier semestre de l'exercice 2024 - 2025, soit des flux équivalent à ceux du premier semestre de l'exercice précédent. Ils sont principalement constitués des remboursements d'emprunts, en l'absence de nouveaux financements reçus sur la période en dehors des contrats de location.

Le Groupe a signé la prolongation d'un an d'un contrat de lignes de crédit syndiqué de 100 millions d'euros auprès de sept banques conclu initialement le 28 juillet 2023 en remplacement des lignes de crédit bilatérales existantes. La durée totale de ce contrat est désormais portée à 6 ans. Ce contrat est amorti *in fine* avec une prolongation possible d'au maximum deux ans, dont une année prorogée sur le premier semestre de l'exercice 2024 - 2025. Ces lignes de crédit ne sont pas utilisées au 30 septembre 2024.

3.3 Situation financière

| (en millions d'euros) | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|--|----------------------|--------------|
| Actifs non courants | 1 211 | 1 220 |
| Actifs circulants | 635 | 764 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 696 | 708 |
| Actifs détenus en vue de la vente | 65 | - |
| TOTAL DE L'ACTIF | 2 607 | 2 692 |
| Capitaux propres | 1 491 | 1 495 |
| Dettes financières | 747 | 747 |
| Provisions et autres passifs non courants | 78 | 79 |
| Dettes d'exploitation | 258 | 371 |
| Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente | 33 | - |
| TOTAL DU PASSIF | 2 607 | 2 692 |

Les actifs non courants sont principalement composés des immobilisations, des actifs financiers (participations détenues), ainsi que des autres actifs (avances et acomptes versés et créances fiscales). La diminution de 9 millions d'euros des actifs non courants par rapport au 31 mars 2024 s'explique par :

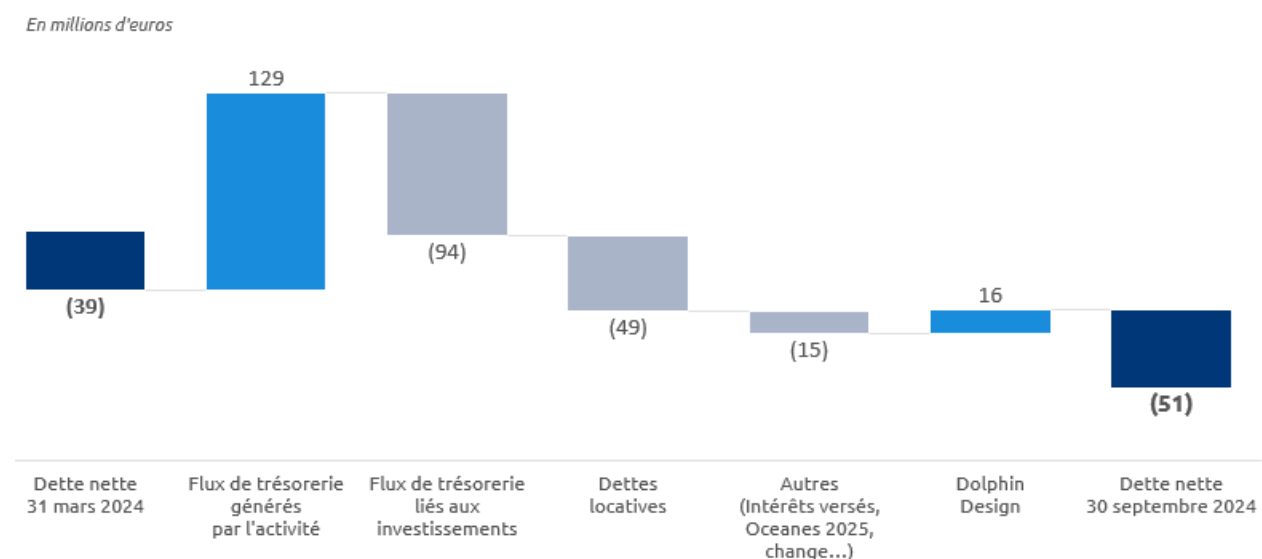
- le reclassement des actifs non courants de Dolphin Design en actifs détenus en vue de la vente pour 42 millions d'euros (se référer à la note 4.6.7.15).
- les immobilisations incorporelles nettes restées stables, la hausse liée aux coûts de développement capitalisés (7 millions d'euros) et aux acquisitions de logiciels ayant été compensée par les dotations aux amortissements sur la période ;
- l'augmentation des immobilisations corporelles nettes pour 42 millions d'euros correspondant à 112 millions d'euros d'investissements nets des dotations aux amortissements de la période et de l'écart de conversion lié aux filiales. Les acquisitions ont principalement concerné :
 - la seconde tranche de l'usine de Bernin 4, principalement dédiée à la fabrication de substrats en carbure de silicium SmartSiC™ et *au refresh* de plaques silicium en 300mm (droit d'utilisation lié au contrat de location immobilière) ;
 - la poursuite de la première phase de l'extension de l'usine de Singapour commencée lors des exercices précédents ;
 - des équipements de production dédiés aux substrats SmartSiC™ ;
 - des équipements de production POI, augmentation de capacité, en lien avec la demande clients ;
 - des investissements de renouvellement (obsolescence) ;
 - ainsi que des investissements liés à l'environnement et informatiques.

L'endettement financier est stable et s'élève à 747 millions d'euros au 30 septembre 2024 en lien avec :

- les financements de la période :
 - 32 millions d'euros liés au contrat de location immobilière relatif à la 2^{ème} tranche de l'usine de Bernin 4 ;
 - des contrats de location d'équipements de production souscrits sur l'exercice pour 17 millions d'euros ;
- compensés par les remboursements de la période sur l'ensemble des financements pour 39 millions d'euros ;
- le reclassement des passifs de Dolphin Design associés aux actifs détenus en vue de la vente pour 16 millions d'euros.

Les dettes financières au 30 septembre 2024 intègrent également 317 millions d'euros d'obligation convertible OCEANE à échéance en octobre 2025.

La dette nette (dettes financières diminuées de la trésorerie et équivalents de trésorerie) s'établit à 51 millions d'euros au 30 septembre 2024 (contre une dette nette de 39 millions d'euros au 31 mars 2024).



Les flux de trésorerie liés aux investissements incluent les équipements de production financés par des contrats de location pour 17 millions d'euros et les produits financiers reçus des placements pour 10 millions d'euros.

Les fonds propres sont relativement stables sur l'exercice et s'élèvent à 1 491 millions d'euros au 30 septembre 2024, le résultat de l'exercice et les effets de la rémunération en action compensant l'effet défavorable des écarts de conversion des sociétés étrangères.

3.4 Information sur les tendances

Le Groupe confirme prévoir une forte reprise de l'activité du fait du net rebond des produits RF-SOI alors que l'absorption des stocks par les clients progresse, dans un contexte de rebond du marché des *smartphones*, ainsi que de la forte croissance des activités POI et Photonics-SOI. Cette reprise permettra d'atteindre un chiffre d'affaires stable sur l'exercice fiscal 2024-2025 par rapport à l'exercice 2023-2024, conformément à la guidance communiquée précédemment.

Le Groupe confirme également une marge d'EBITDA pour l'exercice 2024 - 2025 d'environ 35 %.

Le montant des décaissements liés aux investissements est désormais attendu autour de 230 millions d'euros au cours de l'exercice 2024 - 2025, contre 250 millions d'euros précédemment, afin de refléter l'adaptation du rythme d'investissements de capacité au niveau de la demande, notamment en ce qui concerne les produits SmartSiC™.

4. Etats financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2024

4.1. Compte de résultat consolidé

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Notes | Période de 6 mois close au 30 septembre 2024 | Période de 6 mois close au 30 septembre 2023 |
|--|----------|--|--|
| Chiffre d'affaires | 4.6.7.16 | 337 736 | 401 351 |
| Coût des ventes | | (236 360) | (256 895) |
| Marge brute | | 101 376 | 144 456 |
| Coûts de recherche et développement | 4.6.7.17 | (42 637) | (33 759) |
| Frais généraux, commerciaux et administratifs | | (30 941) | (25 393) |
| Résultat opérationnel courant | | 27 798 | 85 304 |
| Autres produits opérationnels | | - | 756 |
| Autres charges opérationnelles | 4.6.7.19 | (4 301) | (5) |
| Résultat opérationnel | | 23 497 | 86 055 |
| Produits financiers | | 9 713 | 12 410 |
| Charges financières | | (17 841) | (10 722) |
| Résultat financier | 4.6.7.20 | (8 128) | 1 688 |
| Résultat avant impôts | | 15 369 | 87 743 |
| Impôts sur les bénéfices | 4.6.7.21 | (1 783) | (8 022) |
| Résultat après impôts des activités poursuivies | | 13 586 | 79 721 |
| Résultat après impôts des activités abandonnées | | 225 | (102) |
| RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ | | 13 811 | 79 620 |
| RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE) | | 13 811 | 79 620 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires | | 35 677 855 | 35 620 925 |
| Résultat net de base par action (en euros) | 4.6.7.22 | 0,39 | 2,24 |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires dilué | | 35 752 384 | 37 623 199 |
| Résultat net dilué par action (en euros) | 4.6.7.22 | 0,39 | 2,19 |

4.2. Etat du résultat global

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Notes | Période de 6 mois close au 30 septembre 2024 | Période de 6 mois close au 30 septembre 2023 |
|--|-------|--|--|
| RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ | | 13 811 | 79 620 |
| Éléments du résultat global recyclables au compte de résultat | | (21 635) | 13 500 |
| dont : écarts de conversion des entités étrangères | | (21 466) | 15 303 |
| dont : réévaluation de la juste valeur des instruments éligibles à la comptabilité de couverture | | (28) | (2 346) |
| dont : effet d'impôt | | (141) | 542 |
| Éléments du résultat global non recyclables au compte de résultat | | - | 965 |
| dont : réévaluations du passif au titre des régimes à prestations définies | | - | 1 286 |
| dont : effet d'impôt | | - | (322) |
| Produits et charges comptabilisés dans les autres éléments du résultat global | | (21 635) | 14 464 |
| RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE | | (7 824) | 94 084 |
| <i>dont quote-part du Groupe</i> | | <i>(7 824)</i> | <i>94 084</i> |

4.3. État consolidé de la situation financière

| (en milliers d'euros) | Notes | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|---|----------|-------------------|------------------|
| ACTIFS NON COURANTS | | | |
| Immobilisations incorporelles | 4.6.7.1 | 125 689 | 156 121 |
| Immobilisations corporelles | 4.6.7.2 | 952 719 | 912 783 |
| Actifs financiers non courants | | 18 545 | 19 390 |
| Autres actifs non courants | 4.6.7.3 | 52 823 | 69 598 |
| Impôts différés actifs | | 61 514 | 62 428 |
| Total des actifs non courants | | 1 211 290 | 1 220 320 |
| ACTIFS COURANTS | | | |
| Stocks | 4.6.7.4 | 260 908 | 208 516 |
| Clients et comptes rattachés | 4.6.7.5 | 291 879 | 447 606 |
| Autres actifs courants | 4.6.7.6 | 76 471 | 100 659 |
| Actifs financiers courants | | 6 094 | 6 865 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 4.6.7.7 | 695 686 | 708 219 |
| Actifs détenus en vue de la vente | 4.6.7.15 | 64 738 | - |
| Total des actifs courants | | 1 395 776 | 1 471 865 |
| TOTAL DE L'ACTIF | | 2 607 066 | 2 692 185 |

| (en milliers d'euros) | Notes | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|---|--------------------|-------------------|------------------|
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital social | | 71 453 | 71 425 |
| Primes liées au capital social | | 228 461 | 228 489 |
| Réserves et report à nouveau | | 1 198 220 | 1 179 955 |
| Autres réserves | | (6 884) | 14 752 |
| Capitaux propres (part du Groupe) | | 1 491 250 | 1 494 621 |
| Total des capitaux propres de l'ensemble consolidé | 4.6.7.8 | 1 491 250 | 1 494 621 |
| PASSIFS NON COURANTS | | | |
| Dettes financières non courantes | 4.6.7.11 | 678 267 | 669 074 |
| Provisions et autres passifs non courants | 4.6.7.12, 4.6.7.13 | 77 709 | 79 392 |
| Total des passifs non courants | | 755 976 | 748 466 |
| PASSIFS COURANTS | | | |
| Dettes financières courantes | 4.6.7.11 | 68 630 | 77 746 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | 114 402 | 169 154 |
| Provisions et autres passifs courants | 4.6.7.13 | 143 710 | 202 199 |
| Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente | 4.6.7.15 | 33 098 | - |
| Total des passifs courants | | 359 840 | 449 098 |
| TOTAL DU PASSIF | | 2 607 066 | 2 692 185 |

4.4. Etat de variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

| | Capital | Primes liées au capital | Actions propres | Réserves et report à nouveau | Autres réserves | Capitaux propres (part du Groupe) | Capitaux propres de l'ensemble consolidé |
|---|---------------|-------------------------|-----------------|------------------------------|-----------------|-----------------------------------|--|
| 31 mars 2023 | 71 179 | 228 734 | (358) | 994 253 | 11 812 | 1 305 620 | 1 305 620 |
| Éléments du résultat global recyclables au compte de résultat | - | - | - | - | 13 500 | 13 500 | 13 500 |
| dont : écarts de conversion des entités étrangères | - | - | - | - | 15 303 | 15 303 | 15 303 |
| dont : réévaluations de la juste valeur des instruments éligibles à la comptabilité de couverture | - | - | - | - | (2 346) | (2 346) | (2 346) |
| dont : effet d'impôt | - | - | - | - | 542 | 542 | 542 |
| Éléments du résultat global non recyclables au compte de résultat | - | - | - | - | 965 | 965 | 965 |
| dont : réévaluations du passif au titre des régimes à prestations définies | - | - | - | - | 1 286 | 1 286 | 1 286 |
| dont : effet d'impôt | - | - | - | - | (322) | (322) | (322) |
| Produits et charges de l'exercice reconnus dans les autres éléments du résultat global | - | - | - | - | 14 464 | 14 464 | 14 464 |
| Résultat de l'exercice – activités poursuivies | - | - | - | 79 721 | - | 79 721 | 79 721 |
| Résultat de l'exercice – activités abandonnées | - | - | - | (102) | - | (102) | (102) |
| RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE | - | - | - | 79 620 | 14 464 | 94 084 | 94 084 |
| Attribution définitive d'actions | 246 | (246) | - | - | - | - | - |
| Paiements fondés sur des actions et effet d'impôt | - | - | - | 5 590 | - | 5 590 | 5 590 |
| Contrat de liquidité | - | - | (1 814) | - | - | (1 814) | (1 814) |
| Autres | - | - | 8 | (8) | 1 | 1 | 1 |
| 30 septembre 2023 | 71 425 | 228 489 | (2 164) | 1 079 455 | 26 277 | 1 403 482 | 1 403 482 |

(en milliers d'euros)

| | Capital | Primes liées au capital | Actions propres | Réserves et report à nouveau | Autres réserves | Capitaux propres (part du Groupe) | Capitaux propres de l'ensemble consolidé |
|---|---------------|-------------------------|-----------------|------------------------------|-----------------|-----------------------------------|--|
| 31 mars 2024 | 71 425 | 228 489 | (4 477) | 1 184 432 | 14 752 | 1 494 621 | 1 494 621 |
| Éléments du résultat global recyclables au compte de résultat | - | - | - | - | (21 635) | (21 635) | (21 635) |
| dont : écarts de conversion des entités étrangères | - | - | - | - | (21 466) | (21 466) | (21 466) |
| dont : réévaluations de la juste valeur des instruments éligibles à la comptabilité de couverture | - | - | - | - | (28) | (28) | (28) |
| dont : effet d'impôt | - | - | - | - | (141) | (141) | (141) |
| Éléments du résultat global non recyclables au compte de résultat | - | - | - | - | - | - | - |
| dont : réévaluations du passif au titre des régimes à prestations définies | - | - | - | - | - | - | - |
| dont : effet d'impôt | - | - | - | - | - | - | - |
| Produits et charges de l'exercice reconnus dans les autres éléments du résultat global | - | - | - | - | (21 635) | (21 635) | (21 635) |
| Résultat de l'exercice – activités poursuivies | - | - | - | 13 586 | - | 13 586 | 13 586 |
| Résultat de l'exercice – activités abandonnées | - | - | - | 225 | - | 225 | 225 |
| RÉSULTAT GLOBAL DE LA PÉRIODE | - | - | - | 13 811 | (21 635) | (7 824) | (7 824) |
| Attribution définitive d'actions | 28 | (28) | - | - | - | - | - |
| Paiements fondés sur des actions et effet d'impôt | - | - | - | 6 685 | - | 6 685 | 6 685 |
| Contrat de liquidité | - | - | (2 230) | - | - | (2 230) | (2 230) |
| Autres | - | - | - | - | (1) | (1) | (1) |
| 30 septembre 2024 | 71 453 | 228 461 | (6 707) | 1 204 927 | (6 884) | 1 491 250 | 1 491 250 |

4.5. Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

| | Notes | Période de 6 mois close au 30 septembre 2024 | Période de 6 mois close au 30 septembre 2023 |
|---|----------|---|---|
| Résultat net des activités poursuivies | | 13 586 | 79 721 |
| Résultat net des activités abandonnées | | 225 | (102) |
| RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ | | 13 811 | 79 620 |
| Ajustements pour : | | | |
| Dotations aux amortissements | 4.6.7.18 | 67 606 | 59 691 |
| Perte de valeur / (reprises de dépréciation) des actifs immobilisés | 4.6.7.19 | 4 300 | - |
| Dotations / (reprises) aux provisions nettes | | 2 122 | (4 391) |
| Dotations / (reprises) aux provisions pour retraite, nettes | | 419 | 405 |
| Résultat sur cessions d'actifs | | 844 | - |
| Impôts sur les bénéfices | 4.6.7.21 | 1 783 | 8 022 |
| Résultat financier | 4.6.7.20 | 8 128 | (1 688) |
| Rémunération en actions | | 7 067 | 7 312 |
| Autres éléments non monétaires | | 6 931 | (16 620) |
| Éléments liés aux activités abandonnées | | (298) | 16 |
| Variation des : | | | |
| Stocks | | (64 693) | (64 810) |
| Clients et comptes rattachés | | 129 937 | 106 185 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | | (47 600) | (104 938) |
| Autres créances et dettes | | 8 950 | (5 304) |
| Variation du besoin en fonds de roulement et impôts payés des activités abandonnées | | (27) | (65) |
| Impôts payés | | (10 303) | (19 052) |
| FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR L'ACTIVITÉ | | 128 977 | 44 383 |
| <i>dont activités poursuivies</i> | | <i>129 077</i> | <i>44 533</i> |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles | | (14 972) | (22 642) |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | | (87 820) | (114 152) |
| Intérêts financiers reçus | | 9 812 | 7 948 |
| Acquisitions et cessions d'actifs financiers | | (653) | (225) |
| Flux de désinvestissement des activités abandonnées | | 280 | 5 |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS | | (93 353) | (129 066) |
| <i>dont activités poursuivies</i> | | <i>(93 633)</i> | <i>(129 071)</i> |
| Emprunts et tirages de lignes de crédit | | 3 261 | 3 493 |
| Remboursement d'emprunts et de dettes locatives | | (39 345) | (35 077) |
| Intérêts financiers versés | | (7 338) | (6 259) |
| Contrat de liquidité | | - | (8 000) |
| Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales | | (571) | (468) |
| Autres flux de financement | | (205) | 1 284 |
| Flux de financement des activités abandonnées | | (6) | (1) |
| FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENTS | | (44 204) | (45 028) |
| <i>dont activités poursuivies</i> | | <i>(44 198)</i> | <i>(45 027)</i> |
| Effet de la variation des cours des devises | | (3 951) | 2 375 |
| VARIATION DE TRÉSORERIE NETTE | | (12 531) | (127 336) |
| <i>dont activités poursuivies</i> | | <i>(12 705)</i> | <i>(127 190)</i> |
| Trésorerie à l'ouverture | | 708 219 | 787 915 |
| Trésorerie à la clôture | | 695 686 | 660 579 |

4.6. Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés du 30 Septembre 2024

4.6.1. Présentation de la Société et de l'activité du Groupe

Soitec S.A. est une société anonyme régie par les dispositions de la loi française et cotée à Euronext Paris, compartiment A. Soitec S.A. et ses filiales sont ci-après dénommées « le Groupe ». Soitec S.A. est ci-après dénommée « la Société » ou « Soitec ».

Soitec conçoit et produit des matériaux semi-conducteurs innovants : des substrats sur lesquels sont gravés puis découpés les circuits de composants électroniques. Elle offre des solutions inédites et compétitives pour poursuivre la miniaturisation des puces, augmenter leurs performances et réduire leur consommation d'énergie.

4.6.2. Règles et méthodes comptables

Base de préparation

Les états financiers consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration en date du 20 Novembre 2024.

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, ces comptes sont préparés conformément à la norme internationale d'information financière IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union européenne et adoptée par l'IASB.

Les états financiers consolidés semestriels ne comportent pas toutes les informations et annexes telles que présentées dans les états financiers annuels. De ce fait, il convient d'en effectuer la lecture en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2024.

Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2024 sont disponibles sur demande au siège social de la Société situé Parc Technologique des Fontaines à Bernin (38190), ou sur le site internet www.soitec.com.

Méthodes comptables significatives

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés au 30 septembre 2024 sont identiques à ceux qui ont été retenus pour les états financiers consolidés du Groupe au 31 mars 2024 à l'exception de la comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices qui est provisionné dans les comptes intermédiaires sur la base de la meilleure estimation du taux d'impôt annuel attendu pour la totalité de la période annuelle et des nouvelles normes d'application obligatoire au 1^{er} avril 2024.

Les normes, amendements et interprétations retenus pour l'élaboration des comptes consolidés au 30 septembre 2024 sont ceux publiés au Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE) avant le 30 septembre 2024 et qui sont d'application obligatoire à cette date. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne.

Le Groupe a adopté les normes, amendements aux normes et interprétations qui lui sont applicables, publiés par l'IASB et adoptés par l'Union Européenne, ainsi que les décisions d'agenda définitives de l'IFRS IC d'application obligatoire à compter du 1^{er} avril 2024 :

- Amendements à IAS 1 : Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants. Passifs non courants assortis de clauses restrictives ;
- Amendements à IFRS 16 : Dette de loyer dans une opération de cession-bail ;
- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 : Affacturage inversé - Accord de financement de fournisseurs.

L'analyse de ces textes entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2024 a permis de conclure à l'absence d'effet ou à un effet non significatif sur les comptes consolidés intermédiaires résumés du Groupe clos au 30 septembre 2024.

Les nouvelles normes, interprétations et amendements non adoptés par l'Union Européenne et applicables postérieurement au 30 septembre 2024 :

- Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 : Classement et évaluation des instruments financiers ;
- IFRS 18 : Présentation et informations à fournir dans les états financiers ;
- Amendement à IAS 21 : Effets des variations des cours des monnaies étrangères - Absence de convertibilité d'une monnaie ;
- IFRS 19 : Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : Information à fournir.

A la date d'arrêté des comptes consolidés intermédiaires résumés, le Groupe n'est pas concerné par les amendements sur IAS 21 et IFRS 19, des analyses sont en cours pour les autres.

Jugements et estimations significatifs

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, appréciations de la part de la Direction du Groupe, qui impactent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies dans certaines notes de l'annexe à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et des charges. Ces éléments sont identiques à ceux présentés dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 - 2024 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 juin 2024 sous le numéro D.24-0462.

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont élaborées sur la base d'informations disponibles ou de situations existantes à la date d'arrêté des états financiers consolidés intermédiaires au 30 septembre 2024. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes à cette date, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer significativement des estimations actuelles.

Les actifs, groupes d'actifs et passifs associés détenus en vue de la vente sont présentés séparément au sein de la situation financière consolidée selon les modalités de la norme IFRS 5. La finalisation de la cession de ces actifs et passifs associés est estimée hautement probable par le Groupe et sera finalisée d'ici 12 mois. Ils sont évalués au plus faible de la valeur nette comptable et de la valeur de cession.

L'impôt sur les bénéfices (autant la charge d'impôt courante que différée) est calculé pour les comptes consolidés semestriels en appliquant au résultat comptable de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année fiscale en cours.

La réforme des règles fiscales internationales élaborée par l'OCDE, dite « Pilier 2 », qui instaure une imposition minimale de 15 % sur les bénéfices réalisés par les groupes multinationaux, est entrée en

vigueur en France en 2024. Après analyse des textes, en l'état des réglementations actuelles et sur la base des taux d'impôt en vigueur dans les pays où le Groupe est implanté, l'impact estimé de la *top-up tax* sur le taux d'impôt effectif moyen projeté pour l'exercice fiscal 2024 - 2025 est d'environ 1 point.

Le Groupe applique l'exemption obligatoire et temporaire à la comptabilisation des impôts différés associés aux impôts complémentaires découlant cette réforme, prévue par la norme IAS 12.

4.6.3. Faits marquants de la période

Usine de Bernin 4, unité de production de substrats à base de carbure de silicium (SiC).

Comme cela était planifié, le Groupe a finalisé la construction de la seconde tranche de son usine de Bernin 4. Cette usine sera principalement dédiée à la production de substrats innovants SmartSiC™ en 150mm et 200mm. La capacité à terme est planifiée à 500 000 substrats. Cette usine contient également des capacités de *refresh* (réutilisation de la matière première) pour la production de substrats SOI 300mm.

La seconde tranche des travaux a été réceptionnée et mise en service sur le premier semestre de l'exercice 2024 - 2025, pour un montant provisoire de 32 millions d'euros. Le montant définitif sera arrêté au cours du second semestre de l'exercice fiscal. Cet investissement est financé par un contrat de location immobilière.

Cession en cours des actifs et passifs associés de Dolphin Design

Le Groupe a pris la décision de s'engager dans la cession des activités de Dolphin Design afin de se concentrer sur ses activités les plus stratégiques.

Le test de dépréciation des actifs non courants réalisé a conduit à enregistrer une perte de valeur de l'écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Conception de circuits intégrés pour 4,3 millions d'euros. Cette dépréciation est présentée en autres charges opérationnelles du compte de résultat. Les actifs détenus en vue de la vente et passifs associés sont présentés sur une ligne distincte de l'état consolidé de la situation financière. La finalisation du processus de cession est attendue sur le second semestre de l'exercice fiscal 2024 - 2025 (se référer à la note 4.6.7.15 Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés).

4.6.4. Variation de périmètre

Le périmètre de consolidation est identique à celui présenté dans le Document d'Enregistrement Universel 2023 - 2024 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 juin 2024 sous le numéro D.24-0462.

4.6.5. Information sectorielle

Le Groupe opère sur deux segments d'activité :

- **Électronique** : activité historique dans le secteur des semi-conducteurs, qui reflète la production et la commercialisation de substrats et de composants destinés à l'industrie des semi-conducteurs ;
- **Autres activités** : activités essentiellement abandonnées du Groupe incluant notamment le secteur Énergie solaire. Le Groupe n'a plus d'activité opérationnelle dans ce secteur et dispose uniquement de provisions relatives aux activités cédées ou arrêtées et des charges de fin d'opérations.

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Période de 6 mois close au 30 septembre 2024 | | | Période de 6 mois close au 30 septembre 2023 | | |
|------------------------------|---|---------------------|----------------|---|---------------------|----------------|
| | Electronique | Autres activités | Total | Electronique | Autres activités | Total |
| Chiffre d'affaires | 337 736 | - | 337 736 | 401 351 | - | 401 351 |
| Marge brute | 101 376 | - | 101 376 | 144 456 | - | 144 456 |
| Résultat opérationnel | 23 497 | - | 23 497 | 86 055 | - | 86 055 |
| EBITDA | 112 786 | (72) | 112 714 | 132 452 | (86) | 132 367 |

4.6.6. Indicateur de performance opérationnelle

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Période de 6 mois close au 30 septembre 2024 | Période de 6 mois close au 30 septembre 2023 |
|--|---|---|
| Résultat opérationnel | 23 497 | 86 055 |
| <i>Neutralisation des éléments de réconciliation</i> | | |
| Dotations aux amortissements | 67 606 | 59 691 |
| Perte de valeur sur écart d'acquisition | 4 300 | - |
| Rémunération en actions | 7 067 | 7 312 |
| Dotations aux provisions nettes | 2 122 | (4 391) |
| Dotations aux provisions retraite nettes | 419 | 405 |
| Résultat sur cessions d'actifs | 844 | - |
| Autres éléments non monétaires | 6 931 | (16 620) |
| EBITDA Électronique | 112 786 | 132 452 |
| <i>en % chiffre d'affaires</i> | 33,4% | 33,0% |
| EBITDA autres activités | (72) | (86) |
| EBITDA | 112 714 | 132 367 |
| <i>en % chiffre d'affaires</i> | 33,4% | 33,0% |

L'EBITDA est un indicateur de performance opérationnelle utilisé par le Groupe pour piloter et évaluer les résultats opérationnels, et mettre en œuvre la stratégie d'investissements.

L'EBITDA représente le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, perte de valeur des actifs immobilisés, éléments non monétaires liés à la rémunération en actions, provisions sur les éléments de l'actif courant et provisions pour risque et charges et le résultat de cession d'actifs.

L'EBITDA ne constitue pas un indicateur financier défini par les normes IFRS et peut ne pas être comparable aux indicateurs dénommés de façon similaire par d'autres groupes. Il s'agit d'un complément d'information qui ne doit pas être considéré comme se substituant au résultat opérationnel ou aux flux de trésorerie générés par l'activité.

4.6.7. Notes sur le bilan et le compte de résultat consolidé

4.6.7.1. Immobilisations incorporelles

| (en milliers d'euros) | Écart d'acquisition | Projets de développement capitalisés | Logiciels | Autres immobilisations incorporelles | Total |
|--|---------------------|--------------------------------------|---------------|--------------------------------------|----------------|
| 31 MARS 2024 | 24 923 | 89 641 | 30 425 | 11 132 | 156 121 |
| Acquisitions | - | 6 734 | 5 593 | - | 12 327 |
| Amortissements | - | (4 325) | (6 948) | (1 056) | (12 329) |
| Perte de valeur | (4 300) | - | - | - | (4 300) |
| Ecart de conversion | - | - | (160) | (0) | (160) |
| Cessions ou mise au rebut (valeur nette) | - | - | (32) | - | (32) |
| Autres reclassements ⁽¹⁾ | (3 120) | (15 749) | (7 018) | (51) | (25 938) |
| 30 SEPTEMBRE 2024 | 17 503 | 76 301 | 21 860 | 10 025 | 125 689 |

(1) Se référer la note 4.6.7.15 Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés

Suite au processus de vente engagé des activités de Dolphin Design, le Groupe a réalisé un test de dépréciation des actifs non courants de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Conception de circuits intégrés. Ce test a conduit à enregistrer une perte de valeur de 4,3 millions d'euros relative à la dépréciation de l'écart d'acquisition de cette UGT. La totalité des immobilisations incorporelles relatives à cette cession a été reclassée sur la ligne Actifs détenus en vue de la vente (se référer à la note 4.6.7.15 Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés).

4.6.7.2. Immobilisations corporelles

| (en milliers d'euros) | Constructions | Matériels et outillages | Autres | Total |
|---|----------------|-------------------------|---------------|----------------|
| 31 MARS 2024 | 291 137 | 602 543 | 19 103 | 912 783 |
| Acquisitions | 38 080 | 24 197 | 1 349 | 63 626 |
| Droits d'utilisation | 33 132 | 16 173 | 107 | 49 412 |
| Amortissements | (10 387) | (42 992) | (1 898) | (55 277) |
| Écart de conversion | (5 025) | (9 132) | (1 043) | (15 200) |
| Cessions ou mises au rebut (valeur nette) | (122) | (707) | (4) | (833) |
| Autres reclassements ⁽¹⁾ | (1 255) | (1) | (536) | (1 792) |
| 30 SEPTEMBRE 2024 | 345 560 | 590 081 | 17 078 | 952 719 |

(1) Se référer la note 4.6.7.15 Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés

L'augmentation des constructions financées en location est liée à la mise en service de la 2^{ème} tranche du contrat de location immobilière de l'usine de Bernin 4, entré en vigueur sur le premier semestre de l'exercice 2024 - 2025. Ce contrat est qualifié de contrat de location avec un droit d'utilisation de 86 millions d'euros et amorti sur une durée de 23 ans.

4.6.7.3. Autres actifs non courants

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|--|----------------------|---------------|
| Avances et acomptes versés sur commandes d'exploitation | 49 737 | 49 353 |
| Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations | 1 254 | 1 564 |
| Dépôts et cautionnements | 1 451 | 1 459 |
| Créances fiscales | 381 | 17 222 |
| VALEUR NETTE DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS | 52 823 | 69 598 |

La baisse des créances fiscales au 30 septembre 2024 provient principalement du reclassement des actifs non courants de Dolphin Design en actifs détenus en vue de la vente (se référer à la note 4.6.7.15 Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés).

4.6.7.4. Stocks

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|--------------------------------|----------------------|----------------|
| Matières premières | 180 915 | 175 896 |
| En cours de production | 46 771 | 20 543 |
| Produits finis et marchandises | 62 121 | 40 986 |
| Valeur brute | 289 806 | 237 425 |
| Dépréciations | (28 898) | (28 909) |
| VALEUR NETTE DES STOCKS | 260 908 | 208 516 |

4.6.7.5. Clients et créances clients

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|--|----------------------|----------------|
| Valeur brute | 291 986 | 449 874 |
| Dépréciation | (107) | (2 268) |
| VALEUR NETTE DES CRÉANCES CLIENTS | 291 879 | 447 606 |

4.6.7.6. Autres actifs courants

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|--|----------------------|----------------|
| Créances fiscales et sociales | 34 217 | 46 884 |
| Subventions à recevoir | 16 430 | 24 706 |
| Avances et acomptes versés | 19 656 | 22 872 |
| Charges constatées d'avance | 5 613 | 5 534 |
| Autres | 555 | 663 |
| VALEUR NETTE DES AUTRES ACTIFS COURANTS | 76 471 | 100 659 |

4.6.7.7. Trésorerie et équivalents de trésorerie

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|--|----------------------|----------------|
| Trésorerie | 492 382 | 708 215 |
| Équivalents de trésorerie | 203 304 | 4 |
| TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE | 695 686 | 708 219 |

4.6.7.8. Capitaux propres

Mouvements sur le capital social

Le capital se compose de 35 726 462 actions ordinaires de 2,00 euros au 30 septembre 2024, contre 35 712 302 actions au 31 mars 2024.

Au cours du 1^{er} semestre de l'exercice 2024 - 2025, la Société a émis 14 160 actions ordinaires dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions de performance Onyx 2024 approuvé par le Conseil d'administration du 18 novembre 2020, augmentation du capital social pour 28 milliers d'euros par imputation sur la prime d'émission.

Le Conseil d'administration du 23 juillet 2024 a constaté que les conditions de performance de ce plan ont été atteintes à hauteur de 28,3 % des objectifs fixés par les règlements. Les actions ordinaires attribuées ont été définitivement acquises par les bénéficiaires du Groupe le 2 août 2024 à l'issue de la période d'acquisition des droits. Ce plan est désormais terminé et les actions ont été livrées aux bénéficiaires.

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2024

L'Assemblée Générale des actionnaires du 23 juillet 2024 a décidé d'affecter le bénéfice social clos le 31 mars 2024 s'élevant à 159 892 381,81 euros, pour 24 577 euros au poste "Réserve légale" et le solde de 159 867 804,81 euros au poste "Report à nouveau".

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

4.6.7.9. Actions propres

| | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|--|----------------------|---------------|
| Nombre d'actions propres | 55 564 | 34 122 |
| <i>dont détenues dans le cadre du contrat de liquidité</i> | <i>51 617</i> | <i>30 175</i> |

Au 30 septembre 2024, Soitec S.A. a acheté, dans le cadre du contrat de liquidité avec BNP Paribas Exane, 184 062 actions propres pour un prix de revient total de 19,2 millions d'euros et cédé 162 620 actions propres pour un prix de revient total de 17,0 millions d'euros, générant une moins-value de cession de 0,5 millions d'euros directement enregistrée en capitaux propres.

4.6.7.10. Paiements fondés sur des actions

Plan d'attribution gratuite d'actions de performance Agate 2027 et Onyx 2027

Le 23 juillet 2024, conformément aux autorisations données par l'Assemblée générale des actionnaires du même jour, le Conseil d'administration a mis en place deux plans d'attribution gratuite d'actions ordinaires. Le plan Agate 2027 attribue 141 673 actions au profit de l'ensemble des salariés du Groupe, le plan Onyx 2027 attribue 139 073 actions au profit de certains salariés du Groupe.

Ces plans sont soumis à une condition de présence et à des conditions de performances basées sur la réalisation d'objectifs relatifs au chiffre d'affaires, à l'EBITDA, à l'EBIT, à la responsabilité sociale et environnementale ainsi qu'au *Total Shareholder Return* (TSR) des actions ordinaires de la Société par rapport à l'indice Stoxx Europe 600 Technology. Les actions attribuées pour chacun de ces plans représentent environ 0,4% du capital social de la Société au 23 juillet 2024.

4.6.7.11. Emprunts et dettes financières

Echéances de remboursement des emprunts et dettes financières :

| (en milliers d'euros) | 30 septembre 2024 | | | Total | 31 mars 2024 |
|---|-------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | < 1 an | 1 à 5 ans | > 5 ans | | |
| Emprunts | 44 285 | 443 619 | 48 775 | 536 679 | 560 322 |
| <i>OCÉANE 2025</i> | - | 316 880 | - | 316 880 | 312 879 |
| <i>Emprunts bancaires</i> | 44 285 | 126 739 | 48 775 | 219 799 | 247 443 |
| Dettes locatives | 23 450 | 98 656 | 81 943 | 204 049 | 167 096 |
| <i>Dettes immobilières</i> | 5 584 | 39 919 | 65 343 | 110 846 | 81 612 |
| <i>Dettes équipements</i> | 17 546 | 58 529 | 16 600 | 92 675 | 84 800 |
| <i>Autres</i> | 320 | 208 | - | 528 | 684 |
| Autres emprunts et dettes | 895 | 4 412 | 862 | 6 169 | 19 402 |
| <i>Avances remboursables</i> | 732 | 4 264 | 825 | 5 821 | 5 077 |
| <i>Instruments financiers dérivés passifs</i> | 64 | 148 | 37 | 249 | 2 641 |
| <i>Lignes de crédit autorisées utilisées</i> | - | - | - | - | 10 247 |
| <i>Autres</i> | 99 | - | - | 99 | 1 437 |
| EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES | 68 630 | 546 687 | 131 580 | 746 897 | 746 820 |

Dettes locatives immobilières

Le Groupe a conclu le 22 mars 2022 auprès de six banques un contrat de location immobilière d'un montant maximum de 90 millions d'euros destiné à financer la construction d'une nouvelle unité de fabrication à Bernin, dédiée principalement à la fabrication de nouveaux substrats en carbure de silicium et de *refresh*. La durée de financement est de 12 ans avec une option d'achat en fin de contrat ainsi qu'une option d'achat anticipée à partir de la septième année.

L'achèvement de la seconde tranche des travaux et la mise en loyers a été réalisé sur le premier semestre de l'année fiscale 2024 - 2025 pour un montant de 32 millions d'euros, portant le droit d'utilisation total à 86 millions d'euros au 30 septembre 2024.

Ce contrat porte intérêt à un taux égal à EURIBOR 3 mois majoré d'une marge de 1,04 % et est assorti d'une couverture (cap de taux).

Dettes locatives équipements

Le Groupe a conclu sur le semestre des contrats de location pour financer des équipements de production pour un montant total de 17 millions d'euros portant intérêt à des taux compris entre 3,11% et 3,73% avec une maturité à sept ans.

Lignes de crédits bancaires

Le Groupe a signé le 28 juillet 2023 un contrat de lignes de crédit syndiqué de 100 millions d'euros auprès de sept banques en remplacement des lignes de crédit bilatérales existantes. Ce contrat est amorti *in fine* et a une durée initiale de 5 ans, avec une prolongation possible d'au maximum deux ans. La première demande de prolongation a été acceptée par le pool bancaire, portant la durée totale de ces lignes à 6 ans. Ces lignes de crédit ne sont pas utilisées au 30 septembre 2024.

Engagements de rachats

Sur le premier semestre de l'année fiscale 2024 - 2025, le Groupe a exercé et payé la deuxième tranche de l'option croisée d'achat / vente auprès des dirigeants fondateurs de Soitec Belgium N.V. Le Groupe détient désormais 100% du capital de Soitec Belgium N.V, et ne dispose plus d'engagements de rachat auprès de sociétés au sein du périmètre de consolidation.

4.6.7.12. Provisions et autres passifs non courants

| (en milliers d'euros) | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|--|----------------------|---------------|
| Produits constatés d'avance | 58 127 | 58 733 |
| Avances clients | 8 039 | 8 325 |
| Impôts différés passifs | 2 058 | 2 741 |
| Passifs non courants | 68 223 | 69 799 |
| Provisions | 9 486 | 9 593 |
| PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS | 77 709 | 79 392 |

| (en milliers d'euros) | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|-----------------------------------|----------------------|---------------|
| Litiges | 941 | 1 415 |
| Restructuration | 1 672 | 1 729 |
| Activités solaires | 2 293 | 2 347 |
| Provisions courantes | 4 906 | 5 491 |
| Indemnité de départ à la retraite | 9 059 | 9 176 |
| Activités solaires | 427 | 417 |
| Provisions non courantes | 9 486 | 9 593 |
| PROVISIONS | 14 392 | 15 084 |

4.6.7.13. Provisions et autres passifs courants

| <i>(en milliers d'euros)</i> | 30 septembre 2024 | 31 mars 2024 |
|---|----------------------|----------------|
| Dettes fiscales et sociales | 60 085 | 80 916 |
| Fournisseurs d'immobilisations | 38 544 | 74 149 |
| Avances et acomptes reçus sur commandes clients | 24 350 | 26 388 |
| Produits constatés d'avance | 7 521 | 8 885 |
| Autres dettes | 8 303 | 6 370 |
| Autres passifs courants | 138 804 | 196 708 |
| Provisions | 4 906 | 5 491 |
| PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS COURANTS | 143 710 | 202 199 |

4.6.7.14. Instruments financiers

Les couvertures de flux de trésorerie futurs du Groupe ont pour objectif de neutraliser le risque de change portant sur des transactions commerciales comptabilisées au bilan et sur des flux financiers futurs, et de limiter le montant des intérêts des dettes à taux variables.

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Risque couvert au 30 septembre 2024 | | | |
|---|-------------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| | Total | Risque de change | | Risque de taux d'intérêt |
| | | Contrats à terme | Options | Cap de taux |
| Instruments de couverture | 2 183 | 2 039 | 27 | 117 |
| Valeur comptable à l'actif | 2 432 | 2 039 | 70 | 323 |
| Valeur comptable au passif | (249) | - | (43) | (206) |
| Variation de la réserve des couvertures des flux de trésorerie | 2 199 | 4 383 | 55 | (2 239) |
| Gain / (perte) comptabilisé en autres éléments du résultat global | (28) | 1 775 | - | (1 803) |
| Gain / (perte) comptabilisé en résultat financier | (381) | - | 55 | (436) |
| Gain / (perte) comptabilisé en résultat d'exploitation | 2 608 | 2 608 | - | - |
| Éléments couverts | | Chiffre d'affaires | Investissements (équipements) | Intérêts à taux variable |

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Risque couvert au 31 mars 2024 | | | |
|---|--------------------------------|---------------------------|--------------------------------------|---------------------------------|
| | Total | Risque de change | | Risque de taux d'intérêt |
| | | Contrats à terme | Options | Cap de taux |
| Instruments de couverture | (336) | (2 345) | (29) | 2 037 |
| Valeur comptable à l'actif | 2 305 | 87 | 180 | 2 037 |
| Valeur comptable au passif | (2 641) | (2 432) | (209) | - |
| Variation de la réserve des couvertures des flux de trésorerie | 777 | 4 167 | (29) | (3 361) |
| Gain / (perte) comptabilisé en autres éléments du résultat global | 342 | 2 952 | - | (2 610) |
| Gain / (perte) comptabilisé en résultat financier | (780) | - | (29) | (751) |
| Gain / (perte) comptabilisé en résultat d'exploitation | 1 215 | 1 215 | - | - |
| Éléments couverts | | Chiffre d'affaires | Investissements (équipements) | Intérêts à taux variable |

Nominaux des couvertures des flux de trésorerie au 30 septembre 2024

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Nominaux des instruments de couverture par maturité | | | |
|------------------------------|---|--------|-------|--------------|
| | 2024 | 2025 | 2026 | 2027 et plus |
| Contrats à terme, vente USD | 30 368 | 57 163 | - | - |
| Options, achat JPY | 3 008 | - | - | - |
| Cap de Taux, EUR | 747 | 2 718 | 2 260 | 5 915 |

4.6.7.15. Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés

Les actifs détenus en vue de la vente et les passifs associés de Dolphin Design sont classés selon les modalités de la norme IFRS 5 "Actifs détenus en vue de la vente" dans l'état consolidé de la situation financière. Ils sont évalués au plus faible de la valeur nette comptable et de la juste valeur. Une perte de valeur de 4,3 millions d'euros relative à la dépréciation de l'écart d'acquisition de l'unité génératrice de trésorerie Conception de circuits intégrés a été enregistrée sur le semestre.

Les actifs reclassés en Actifs détenus en vue de la vente s'élèvent à 64,7 millions d'euros, dont 42,2 millions d'euros d'actifs non courants et 22,5 millions d'euros d'actifs courants. Les passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente s'élèvent à 33,1 millions d'euros, dont 13,5 millions d'euros de passifs non courants et 19,6 millions d'euros de passifs courants. Les immobilisations corporelles et incorporelles ont cessé d'être amorties à compter de la date de reclassement en Actifs détenus en vue de la vente, soit le 30 septembre 2024. Le montant total des gains et pertes enregistrés en capitaux propres relatif aux actifs détenus en vue de la vente au titre des écarts de conversion recyclable et des écarts actuariels n'est pas significatif.

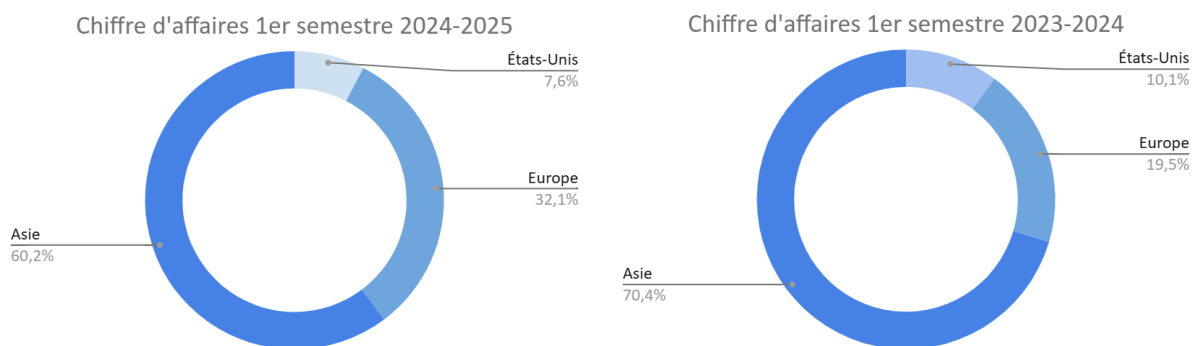
Le reclassement de ces actifs détenus en vue de la vente et passifs liés apparaît en autres variations dans les tableaux des annexes concernées.

4.6.7.16. Chiffre d'affaires

| (en milliers d'euros) | Période de 6 mois close au 30 septembre 2024 | Période de 6 mois close au 30 septembre 2023 |
|---------------------------|--|--|
| Communications mobiles | 172 187 | 258 111 |
| Automobile & Industrie | 58 955 | 74 795 |
| Edge & Cloud AI | 106 594 | 68 445 |
| CHIFFRE D'AFFAIRES | 337 736 | 401 351 |

Répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques

En millions d'euros



4.6.7.17. Coûts de recherche et développement

| (en milliers d'euros) | Période de 6 mois close au 30 septembre 2024 | Période de 6 mois close au 30 septembre 2023 |
|---|--|--|
| Coûts de recherche et développement bruts avant capitalisation | (76 839) | (64 582) |
| Coûts de développements capitalisés | 6 733 | 15 008 |
| Coûts de recherche et développement bruts | (70 106) | (49 574) |
| <i>dont dotations aux amortissements sur projets capitalisés</i> | <i>(4 325)</i> | <i>(4 945)</i> |
| Ventes de prototypes | 5 224 | 2 449 |
| Subventions | 9 944 | 3 606 |
| Crédit impôt recherche | 12 301 | 9 760 |
| Total des produits déduits des coûts de recherche et développement bruts | 27 469 | 15 815 |
| COÛTS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENTS NETS | (42 637) | (33 759) |

4.6.7.18. Dotations aux amortissements

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Période de 6 mois close au 30 septembre 2024 | Période de 6 mois close au 30 septembre 2023 |
|---|--|--|
| Coût des ventes | (53 200) | (45 719) |
| Coûts de recherche et développement | (12 576) | (12 512) |
| Frais généraux, commerciaux et administratifs | (1 830) | (1 460) |
| DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | (67 606) | (59 691) |

4.6.7.19. Autres charges opérationnelles

Les autres charges opérationnelles intègrent une perte de valeur de 4,3 millions d'euros liée à la cession en cours des activités de Dolphin Design (se référer à la note 4.6.7.15 Actifs détenus en vue de la vente et passifs associés).

4.6.7.20. Résultat financier

| <i>(en milliers d'euros)</i> | Période de 6 mois close au 30 septembre 2024 | Période de 6 mois close au 30 septembre 2023 |
|---|--|--|
| Intérêts et produits assimilés | 9 671 | 8 232 |
| Autres produits financiers | 42 | 400 |
| Reprise de provisions pour dépréciation des participations détenues | - | 559 |
| Gains nets de change ⁽¹⁾ | - | 3 220 |
| Produits financiers | 9 713 | 12 410 |
| Pertes nettes de change ⁽¹⁾ | (5 918) | - |
| Intérêts sur OCÉANE | (4 001) | (3 909) |
| Intérêts sur dettes locatives | (3 540) | (1 255) |
| Intérêts sur emprunts et lignes de crédit | (3 240) | (3 695) |
| Autres | (1 143) | (1 863) |
| Charges financières | (17 841) | (10 722) |
| RÉSULTAT FINANCIER | (8 128) | 1 688 |

⁽¹⁾ Le résultat de change est présenté net des gains et pertes latents et réalisés.

4.6.7.21. Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices dans les comptes consolidés semestriels résumés est calculé en appliquant au résultat avant impôts de la période le taux d'impôt moyen annuel estimé pour l'année en cours. Cette charge est, le cas échéant, ajustée des incidences fiscales liées aux éléments à caractère exceptionnel de la période. Les effets des règles Pilier 2 engendrent un impact d'environ 1 point sur ce taux.

Une procédure de vérification de la comptabilité de Soitec S.A. et de l'ensemble des déclarations fiscales couvrant la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2022 de Soitec S.A. est en cours depuis le 23 février 2023, et ne donne pas lieu à redressement à ce stade d'avancement. Les conclusions de l'administration fiscale française sont attendues d'ici la fin de l'année 2024.

4.6.7.22. Résultat net par action

| | Période de 6 mois close au 30 septembre 2024 | Période de 6 mois close au 30 septembre 2023 |
|--|--|--|
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le résultat de base par action | 35 677 855 | 35 620 925 |
| Effets de la dilution | | |
| OCÉANE | - | 1 864 173 |
| Actions gratuites | 74 529 | 138 102 |
| NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS ORDINAIRES AJUSTÉ POUR LE RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION | 35 752 384 | 37 623 199 |
| Résultat net de base par action (<i>en euros</i>) | 0,39 | 2,24 |
| Résultat net dilué par action (<i>en euros</i>) | 0,39 | 2,19 |

En addition des actions dilutives mentionnées ci-dessus, au 30 septembre 2024, 2 430 721 instruments sont potentiellement dilutifs et ne sont pas inclus dans le calcul du résultat par action. En effet, ceux-ci sont soit anti-dilutifs, soit conditionnels à la réalisation de conditions de performance non encore réalisées à la date de clôture.

4.6.8. Informations relatives aux parties liées

Depuis l'Assemblée Générale du 23 juillet 2024, le Conseil d'administration de Soitec se compose comme suit :

- Christophe Gégout, Président du Conseil d'administration pendant une période transitoire,
- Pierre Barnabé, Directeur Général,
- Bpifrance Participations, représentée par Samuel Dalens,
- CEA Investissement, représenté par François Jacq,
- Françoise Chombar,
- Fonds Stratégique de Participations ("FSP"), représenté par Laurence Delpy,
- Frédéric Lissalde,
- Satoshi Onishi,
- Maude Portigliatti,
- Delphine Segura-Vaylet, Administratrice Référente pendant une période transitoire,
- Kai Seikku,
- Shuo Zhang,
- Didier Landru et Wissème Allali, administrateurs représentant les salariés.

Parmi les 14 administrateurs, sept sont indépendants (incluant l'Administratrice Référente), conformément aux recommandations du Code Afep-Medef auquel la Société se réfère, à savoir, Françoise Chombar, le Fonds Stratégique de Participations représenté par Laurence Delpy, Christophe Gégout, Frédéric Lissalde, Maude Portigliatti, Delphine Segura-Vaylet et Shuo Zhang. Il compte également deux administrateurs représentant les salariés, Wissème Allali et Didier Landru.

Les autres informations décrites aux Chapitres 4.1 (*Administration et direction de la société*), et 6.2 (note 9.2 *Informations relatives aux parties liées*) du Document d'Enregistrement Universel 2023 - 2024 de Soitec, déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 5 juin 2024 sous le numéro D.24-0462 restent toutes valides.

4.6.9. Évènements postérieurs à la clôture

Cession des principales activités de Dolphin Design

Selon les termes d'un accord signé le 31 octobre 2024 entre Jolt Capital, une société de capital-investissement spécialisée dans les investissements européens dans les technologies avancées, et Dolphin Design, une filiale de Soitec, les activités mixed-signal IP de Dolphin Design ont été acquises par Jolt Capital, via une société nouvellement créée, Dolphin Semiconductor. La signature de la cession des activités ASIC est intervenue en novembre 2024 avec NanoXplore, spécialiste de la conception des semi-conducteurs SoC et FPGA. Le processus de cession devrait être finalisé sur le second semestre de l'exercice fiscal 2024 - 2025.

Nomination de Frédéric Lissalde comme Président du Conseil d'Administration

Lors de la réunion du Conseil d'administration tenue le 20 novembre 2024, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, Frédéric Lissalde, administrateur depuis l'Assemblée générale annuelle du 23 juillet 2024, a été nommé Président du Conseil d'administration à compter du 1^{er} mars 2025 pour la durée restante de son mandat d'administrateur.

5. Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2024 - 2025

Période du 1^{er} avril 2024 au 30 septembre 2024

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- ▶ l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Soitec, relatifs à la période du 1^{er} avril au 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▶ la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

II – Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris-La Défense et Lyon, le 20 Novembre 2024

Les Commissaires aux Comptes

KPMG S.A.

Laurent Genin
Associé

Rémi Vinit Dunand
Associé

ERNST & YOUNG Audit

Benjamin Malherbe
Associé

Jacques Pierres
Associé